

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

Métropole de Lyon

Nombre de membres
art. 16 Code Municipal : **35**

en exercice : **35**

qui ont pris part à la
délibération **35**

OBJET

3

**Rapport annuel sur le prix et
la qualité du service public de
l'eau potable et de
l'assainissement**

Accusé de réception en préfecture
069-216902023-20240403-DCM-20240403-3-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 avril 2024

Liste des délibérations publiée le 11 avril 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : Mme Emmanuelle VIEUX-ROCHAS

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,

Directeur général des services

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE
MOUSSA, BARRELLON, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET,
NOVENT, BOIRON, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, GUERINOT,
BARRIER, PONS, FUSARI, JACOLIN, FUGIER, ASTRE
(pouvoir à Mme BAZAILLE jusqu'au rapport n° 2), ESCOFFIER,
DUPUIS, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES,
MOREL-JOURNEL, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-
ROCHAS, LATHUILIÈRE, MIHOUBI, KOWALSKI,
MAMASSIAN, SCHMIDT, de PARDIEU,

Membres absents excusés : MM. REPLUMAZ (pouvoir à
Mme LATHUILIÈRE), GILLET (pouvoir à M. SCHMIDT).

Madame MOUSSA, Adjointe au Maire, explique que la direction de l'eau et de l'assainissement de la Métropole édite le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement. Il vise à renforcer la transparence de l'information dans la gestion des services publics locaux et à permettre un suivi de la performance et des résultats du service.

Ce rapport, portant sur l'année 2022 est disponible par voie numérique sur *grand lyon métropole / ressources documentaires / publications sur l'eau / rapports annuels* ou sur le lien :
https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/eau/rapports/20231219_eau_rapport_annuel_2022.pdf

Pour rappel, une nouvelle gouvernance s'est mise en place en 2021 avec le passage à la Régie Eau Publique du Grand Lyon dont les statuts ont été délibérés en Conseil Métropolitain de décembre 2021. L'Eau du Grand Lyon est composée de 608 agents.

Sur la métropole lyonnaise 1 416 545 habitants (soit 386 161 abonnés) sont desservis sur 59 communes, et cela représente 210 044 m³ d'eau consommés par jour, soit 76 666 182 m³ consommés en 2022, pour un réseau d'eau potable de 4 114 km. Le réseau d'assainissement (égout) représente 3 280 km.

En outre, 201 282 mesures relatives à la qualité de l'eau ont été réalisées sur l'ensemble du territoire métropolitain en 2022.

Le rapport établit le prix de l'eau au 1er janvier de l'année de présentation du rapport, soit au 1er janvier 2023 (décret n° 95-635 du 06/05/1995 - article 2). Au 1er janvier 2023, sur le territoire de l'agglomération lyonnaise, le prix de l'eau produite, distribuée et dépolluée s'élève à 3,31 €

TTC/m3 (taxes, redevances et abonnement compris). Ce prix reste inférieur au prix moyen de l'eau dans le bassin Rhône Méditerranée Corse (3,87 € TTC/m3) et en France (4,30 € TTC/m3).

Ce prix se décompose comme suit au 1^{er} janvier 2023 :

- La part d'eau potable qui s'établit à 1,8034 €HT par mètre cube (prélèvements pour tous organismes compris), soit 1,9026 € TIC (TVA à 5,5 % sur l'ensemble des postes).

Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2022 ce prix s'élevait à 1,86€HT, soit 2,3 % d'augmentation)

(Chiffres calculés sur la base de consommation de 60 m3 par semestre pour un usager équipé d'un compteur de 15 mm raccordé au réseau d'assainissement au 1er janvier 2022 – Source Insee)

- La part d'assainissement collectif qui s'établit à 1,2823€ HT par mètre cube, soit 1,4105 € TTC par mètre cube (TVA à 10 % sur l'ensemble des postes).

Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2022 ce prix s'élevait à 1,3542€HT, soit 4,16 % d'augmentation).

(Chiffres calculés sur la base de consommation de 60 m3 par semestre pour un usager équipé d'un compteur de 15 mm raccordé au réseau d'assainissement au 1er janvier 2022 – Source Insee).

Depuis 2015, le prix de l'eau a augmenté de 7.06 % passant de 3.076€ TTC à 3.31€ TTC en 2023.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport 2022 de la Métropole de Lyon, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Le conseil municipal,

PREND ACTE du rapport annuel 2022 de la Métropole de Lyon,

sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire,


Véronique SARSELLI